

Association Foncière Pastorale de la vallée de Liers
09320 MASSAT
Tél : 05 61 96 96 33
Mail : secretariat@mairie-massat.fr

A Massat, Le 20 novembre 2020

Monsieur Pierre SUBRA
à
Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Syndical

Objet : Réunion du Conseil Syndical de l'AFP

Chers (es) Collègues,
Je vous informe que la réunion du Conseil Syndical de l'AFP aura lieu le :

**Le Mardi 24 novembre à 14 h
A la Mairie de Massat**

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du conseil syndical du 21 septembre 2020

1. Procédure de mise en concurrence pour la réalisation d'un projet de clôtures : ouverture des plis et désignation de l'entreprise attributaire du marché.
2. Compte rendu de la mission de A. LANSIER et J. WOODROFFE auprès de M. P.L PIQUEMAL.
3. Question du contrat d'assurance GROUPAMA.
4. Questions diverses

Vous remerciant par avance et comptant sur votre présence, recevez Chers (es) Collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

En cas d'absence d'un membre titulaire, merci de donner procuration à un membre suppléant.

D'après l'article 3 du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, les réunions d'AFP (établissement public) sont autorisées dans le respect strict des règles sanitaires.

Afin de justifier votre déplacement, merci de vous munir de la présente convocation et de la présenter accompagnée de votre attestation de déplacement en cas de contrôle. (Cocher la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »)

INVITATION

- Mme Lefevre Audrey, Fédération Pastorale de l'Ariège – 09 000 FOIX

Association Foncière Pastorale Autorisée
de la Vallée de Liers
Siège : Mairie de MASSAT
09320 MASSAT
Tél. 05 61 96 96 33

Le Président,
Pierre SUBRA

